

DANS L'ACTU

Drogue et santé

Le nécessaire équilibre entre répression et prise en charge

Par Suy Kahofi

La consommation de la drogue en Afrique de l'ouest prend des proportions très inquiétantes et la Côte d'Ivoire n'est pas une exception. Peu importe l'âge ou le sexe, le cannabis, la cocaïne et le chanvre indien continuent de ronger la société ivoirienne et de détruire des vies



Les consommateurs et drogue fréquentent assidument les fumoirs malgré la traque de la brigade des stupéfiants

L'Afrique de l'Ouest est une région à la fois de transit et de consommation de drogue mais aussi une plaque tournante du trafic de cocaïne et de drogues diverses entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Pour la seule année 2013, ce sont 51 arrestations et 44 saisies de drogues qui ont été enregistrées en Afrique de l'Ouest. « Il s'agit notamment de 72,55 kg de cocaïne, 103,94 kg de cannabis, 1,51 kg d'héroïne et 98,37 kg de stimulants de type amphétamine dans les aéroports de Praia, Lomé, Dakar, Cotonou, Lagos, Bamako et d'Abidjan », indique Niouma Koivogui, officier régional spécialisé du Bureau régional d'Interpol basé à Abidjan. Au plan national, la Côte d'Ivoire enregistre aussi des saisies importantes. Le capitaine de police Dakouri épouse Kouakou Yvonne indique que malgré les efforts dans la lutte, « le trafic et la consommation de la drogue persistent en Côte d'Ivoire ». La responsable de la Cellule de formation de la direction de la police des stupéfiants et des drogues livre les chiffres les plus actualisés. En 2014, c'est 1 kg de cocaïne contre 20 kg en 2013, une tonne de cannabis contre deux et un kg d'héroïne qui ont été saisis.

La consommation toujours d'actualité

Abidjan compte aujourd'hui un nombre important de fumoirs. Des hauts lieux du trafic de drogue qui, chaque jour, accueillent des curieux ou des adeptes de longue date de la consommation des stupéfiants. Aussi bien en milieu urbain

que de plus en plus dans les zones rurales, les consommateurs de drogue se comptent par centaine. Selon Aboudou Soro, économiste de la santé et chargé de plaidoyer de l'ONG Médecin du monde, « la drogue se consomme sous différentes formes en Côte d'Ivoire ». La consommation de drogue la plus élevée est celle de l'héroïne par voie inhalée (cigarette) dans 100% des cas. La cocaïne sous forme de crack est de 80%. Les cas d'injection sont peu fréquents mais ils représentent tout de même 12,7% pour ceux qui l'ont essayé et 3,6% pour ceux qui la pratiquent. Pour les cas de consommation associée et d'overdose, le tabac représente 88,9%, le cannabis 89,6%, l'alcool 42,9% et les médicaments 16,4%. 15,3% des consommateurs rapportent des cas de pertes de conscience liés à la consommation de la drogue au cours de l'année 2014. De nombreux consommateurs de drogue vivent avec d'importants problèmes de santé dont la prise en charge devient de plus en plus lourde au fil des années. A titre d'exemple, le taux de prévalence de VIH-SIDA dans le milieu des drogués est de 9,8%. Concernant les autres infections, ce sont 2,9% de cas confirmés pour la tuberculose pulmonaire, 10,9% hépatite B, 2,4% hépatite C et 2,4% de cas de syphilis ! La promiscuité dans les milieux de la pègre et dans les fumoirs, les échanges de seringues et la prostitution en échange de doses contribuent à la propagation de ces infections sexuellement transmissibles ou haute-

ment pathogènes.

Lutter contre le fléau pour sauver des vies

Le trafic et la consommation de la drogue restent des maux importants de la société ivoirienne et une réponse adéquate mérite d'être apportée pour protéger les populations. Il faut s'attaquer à la drogue à tous les niveaux et cela commence par la traque des dealers et tenanciers de fumoirs. Le capitaine de police Kouablé Mathieu, responsable de la brigade de démantèlement des fumoirs au sein de la police des stupéfiants et des drogues depuis une dizaine d'années, soutient que « les fumoirs se sont développés à la faveur de la crise de 2002 ». Pour échapper au couvre-feu instauré par l'autorité à partir de 18

heures, les dealers trouvent des endroits pour écouter la drogue. Très vite, ils sont rejoints par les usagers pour y consommer directement les doses achetées. Le capitaine Kouablé explique que pour échapper aux forces de l'ordre, les trafiquants ont développé deux types de fumoirs selon leurs cibles. Les fumoirs fermés se sont développés sur la période 2002-2010 et face à la répression, ils tendent à disparaître ! Ce sont désormais les fumoirs à ciel ouvert dans les bananeraies ou sur les plages qui apparaissent de plus en plus. « Vous démantelez, vous retournez à la base et quelques temps après ils reviennent », révèle le capitaine Kouablé. Ce qui rend difficile la tâche de la police puisque ces fumoirs se reconstituent régulièrement après les différentes incursions des unités anti-drogue. Cela n'a pas empêché la police de détruire 107 fumoirs en 2013 contre 222 en 2014. Elle a aussi interpellé 1.719 personnes dont 1.438 déferées en 2013. En 2014, ce sont 1.466 personnes qui ont été interpellées dont 1.287 déferées. Parmi les personnes déferées figurent 41 mineurs en 2013 contre 49 en 2014. Le nombre de nationaux consommateurs de drogue s'élevait à 999 en 2014 contre 1.071 en 2013.

Accentuer la prise en charge

La lutte contre la drogue n'est pas seulement une question de répression. Elle prend en compte le volet sensibilisation et réduction des risques chez les usagers. C'est sur ce plan de la lutte qu'in-

tervient Médecin du Monde. La section ivoirienne de l'ONG estime que très peu de moyens sont malheureusement engagés dans la prise en charge des toxicomanes. Pour Ivanno Jérôme, coordinateur du Projet réduction de risque chez les usagers de drogue à Médecin du Monde, « il est impératif que cette situation change ». La drogue doit aussi être considérée comme un problème de santé publique car elle engendre ou aggrave des pathologies présentes chez les usagers. Il faut donc construire un centre spécialisé de prise en charge pour de réelles cures et non interner les toxicomanes avec des malades mentaux comme c'est aujourd'hui le cas. A cela s'ajoute le mouvement de resocialisation des ex-toxicomanes. Plusieurs d'entre eux aspirent à trouver du travail mais leur passé ne facilite pas les choses. Face à cette réalité, Bouabré Guivial, ancien toxicomane et président de l'ONG Foyer du Bonheur, invite les autorités en charge de la lutte contre la consommation des drogues à soutenir la volonté de changement des toxicomanes. Des projets associatifs, du financement pour la création de PME et la formation pour ceux qui le souhaitent pourraient contribuer à les éloigner de la drogue. Un toxicomane emprisonné représente une prise en charge bien plus importante pour l'Etat que s'il était resocialisé. En soutenant la réinsertion sociale et en sensibilisant d'avantage les jeunes, les risques de compter demain de nouveaux usagers de drogues vont réellement se réduire.



Des quantités importantes de drogue sont saisies chaque année en Côte d'Ivoire et dans la sous région ouest-africaine